

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 22 Janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, M. GRENIER, H. GRANGE, J-M. PALINIEWICZ, Michèle GALLET, J. DIZERENS, J. DAZIN, A. NEUSSER, Absents excusés : M. CHALENDAR, V. KRYCK, M. LAPTEVA, G. MASRARI, C. TOWNSEND, D. GANNE
Procurations: G. MASRARI à A. NEUSSER, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

15. Travaux– Validation des plans de financement SIEA éclairage public 2024

Dans le cadre des travaux d'optimisation énergétique et de modernisation de l'éclairage public de la commune, la SIEA a été saisi pour réaliser des études d'avant-projet sommaire APS pour les rues suivantes :

- Rue de bleuets (partie de la rue du long de la RD 1005)
- Rue de Vésegnin
- Rue des Pralets
- Route de Villard

Les plans de financement envoyés par le SIEA à la commune font apparaître les montants de travaux suivants :

- Rue des Bleuets : 15 100 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de **10 495,33 euros nets** pour une économie estimé à environ 100 euros par an
- Rue de Vésegnin : 17 600 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de **12 232,56 euros nets** pour une économie estimé à environ 150 euros par an
- Rue des Villard : 27 800 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de **19 569,35 euros nets** pour une économie estimé à 400 euros par an
- Rue des Pralets : 42 000 euros TTC, le montant restant à charge de la Commune est de **29 748,75 euros nets** pour une économie estimé à environ 600 euros par an

Suite à la validation de l'étude APS (Avant-projet sommaire) le syndicat réalisera une étude APD (avant-projet définitif) permettant d'affiner les coûts et les choix techniques, sur chacune des rues concernées.

Etant donné le plan pluriannuel d'investissement, il est proposé un programme de travaux échelonné dans les années à venir, comme suit :

- 2024 : rue des Bleuets
- 2025 : rue des Pralet et rue de Villard
- 2026 : rue de Vésegnin

Monsieur le maire propose dans un premier temps de délibérer pour valider le plan de financement du SIEA pour la rue des bleuets, et le conseil municipal sera saisi ultérieurement pour les plans de financement de la modernisation de l'éclairage public des rues de Vésegnin, de Villard et des Pralets.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer le plan de financement pour l'optimisation du réseau d'éclairage de la rue des Bleuets pour un montant à charge de la commune de 10 495,33 euros.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2024.

Fait à Ornex, le 24 janvier 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 26 janvier 2024
Affiché le : 26 janvier 2024

Olivier GUICHARD
Maire

Olivier GUICHARD

